



Le cri du COB !

Cri n°9

Septembre 2009

Pourris ? vous avez dit Pourris ?

En 2006, le Probo Koala affrété par Trafigura, dont le dirigeant est

Claude Dauphin, également actionnaire principal de GDE, déversait 500 tonnes de résidus toxiques, mélange d'essence, de soufre et de soude caustique.

Bilan : 17 décès, des fausses couches, des naissances d'enfants morts-nés ou malformés, cas de cécité, maladies de peau, respiratoires, etc...

En tout, plus de 100 000 personnes touchées.

Aujourd'hui, Trafigura vient de signer un accord avec l'avocat des plaignants, chacun recevra 1150 euros !!

Voilà donc le prix d'une vie humaine !

Et Eric de Turckheim, directeur de Trafigura vient de déclarer que « Trafigura était totalement innocenté » !

Un espoir : Greenpeace affirme avoir la preuve que l'entreprise connaissait la dangerosité des produits déversés et vient de saisir la justice. Espérons que ces Pourris ne s'en tireront pas à si bon compte.

N'oublions pas que ce sont ces gens là qui veulent venir enfouir leurs « produits » chez nous...

Le Pays Centre Ouest Bretagne, qui regroupe les communautés de communes du Yeun-

Elez, Haute-Cornouaille, Région de Pleyben, Poher, Monts-d'Arrée, Pays du Roi Morvan, Kreiz Breizh, Callac-Argoat, Pays de Corlay, Guerledan se prononce contre le projet de mégadécharge.

Nous nous réjouissons de cette prise de position qui montre, une fois de plus, que les pollutions industrielles ne sont pas des fatalités et que les citoyens peuvent librement reprendre leur destin en main.

Nous avons, en septembre, ren-

contré de nombreuses personnalités, dont Monsieur François Philizot, nouveau Préfet du Morbihan, il a pris bonne note de nos questionnements et inquiétudes et

nous a promis que le dossier serait traité dans la plus grande transparence.

Un entretien très positif.

FEST NOZ

GUÉMENÉ SUR SCORFF

SALLE POLYVALENTE, ENTRÉE 6€
10 OCTOBRE 2009 À PARTIR DE 20h

PATRICK & TEDDY MOLARD
C'HWIBANEZ
POULERIGUEN & SALVAR
LES SOEURS LE LOUARGANT
A DU AN AVEL
ALAIN SALAUN & JAKEZ CONNAN
ET D'AUTRES GROUPES,
CHANTEURS & SONNEURS

SAMEDI 10 OCTOBRE, nous vous attendons à la salle communale de GUÉMENE-SUR-SCORFF, pour notre prochain fest noz, avec, comme d'habitude, un formidable plateau d'artistes, que nous remercions chaleureusement pour leur participation.

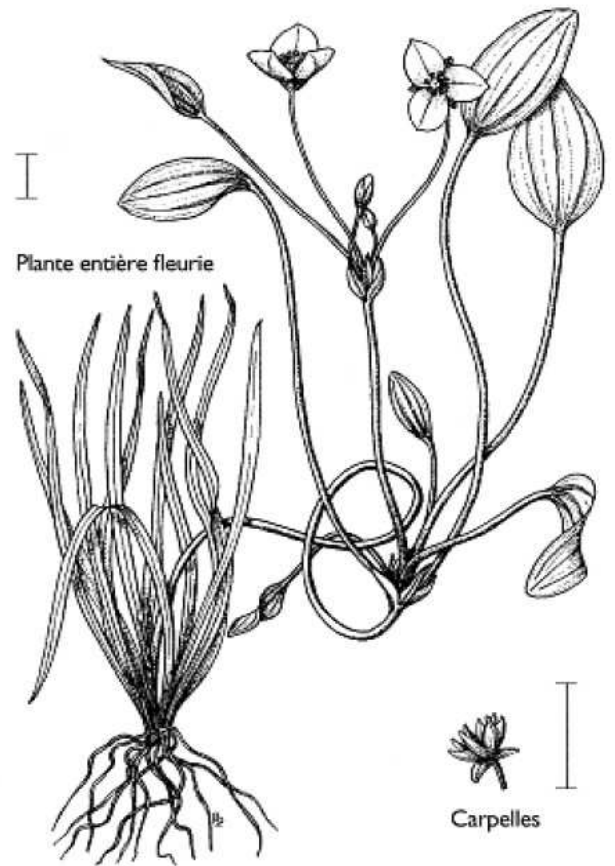
Non à la méga-décharge en Centre Ouest Bretagne !!

Le flûteau nageant

Moins spectaculaire que les plantes carnivores que l'on peut trouver dans les marais de Plouray, le **Flûteau nageant** n'en demeure pas moins une plante rare qu'il est nécessaire de préserver. On la déniché sur le **Stanven** et sur l'**Ellé**. Elle y affectionne plus particulièrement les zones à courant faible, bien ensoleillées et dans les eaux faiblement à moyennement riches en nutriments. Elle est composée de deux types de feuilles caractéristiques : les unes, submergées, sont longues et fines les autres, flottantes ont une forme ovale. A la floraison les fleurs émergent à la surface de l'eau. Elles sont composées de trois pétales blancs à base jaune.

Pour pouvoir vivre dans l'eau ces plantes aquatiques ont développé des caractères qui les différencient des plantes terrestres. Elles n'ont pas de structure rigide ce qui leur permet de suivre les mouvements du courant sans casser. Leur tige est creuse leur assurant ainsi un approvisionnement en oxygène, la cuticule est réduite ce qui autorise l'absorption de l'eau par toute la surface

L'espèce est particulièrement sensible aux modifications de la qualité des eaux. C'est une espèce protégée à l'échelle européenne et nationale.



Source dessin : Philippe Danton, extrait des inventaires des plantes protégées de France

* * * * *

* * * * *

Pour répondre à l'inquiétude qui nous a été exprimée par de nombreux contacts, élus et décideurs, suite aux propos tenus sur FR3 par Monsieur Carlo Rosolen lors du pardon de St Guénin, à Plouray, le 6 septembre dernier, en tant que président d'un collectif : « ce n'est pas le fait d'être contre une décharge, c'est la démesure de la chose, on sait bien qu'il en faut un peu quelque part, ici c'est la déme-

sure », NPCB tient à préciser qu'elle n'a jamais fait partie de ce collectif et qu'en aucun cas elle ne s'associe à de tels propos.

Nous réaffirmons ici notre but : **EMPÊCHER TOUTE DÉCHARGE OU PROJET INDUSTRIEL EN TÊTE DU BASSIN VERSANT DE L'ELLÉ ET OBTENIR LE RETOUR DE CES TERRES À L'AGRICULTURE.**

Bulletin d'adhésion à Nature et Patrimoine en Centre Bretagne
(Cotisation de 10 euros minimum par chèque joint à l'ordre de NPCB)

Nom, prénom :

Adresse :

Email : Tél :

A retourner à NPCB – BP 6 – 56770 Plouray

MERCI DE NE PAS ME JETER DANS LA RUE – FAITES MOI CIRCULER !!